

Deuxième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Firima SA, en liquidation, Genthod***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 21.01.2009
4.

*Echéance de préavis des créances: **06.03.2009***
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Firima SA, en liquidation, liquidateur c/o Me Patrick Blaser, avocat, rue de Jargonnant 2, 1207 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: La répartition anticipée des actifs conformément aux dispositions de l'article 745 alinéa 3 du Code des Obligations est demandée.
Publiée dans la FOSC du 30 janvier 2009 page 9.

Messali & Fossati, notaires
1211 Genève 3

(04864924)